

Association L'Amour des Félines

Défense et protection des chats sans maître

COMPTE-RENDU

de l'Assemblée Générale du 4 avril 2014

La séance est ouverte à 18h30 salle Marcel Lods

Nombre d'adhérents présents : 25 - représentés : 1

La présidente remercie la personne absente : Laurence HOUARD représentée par Aurélie LAMBERT par procuration.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 04/04/2014 est approuvé à l'unanimité.

- La présidente Aurélie LAMBERT lit le rapport moral (annexé).
- La secrétaire Laetitia LINGUET lit le rapport d'activité (annexé).
- Le trésorier Bruno LAMBERT présente le rapport financier (annexé).
- Le bilan 2013 est approuvé à l'unanimité et le quitus voté.
- Le budget 2014 est voté à l'unanimité.

La présidente souligne la générosité des donateurs, qui ont par exemple réagi très rapidement à l'appel lancé pour les opérations de ROMEO et de BOUBOUILLE ; ces dons ont excédé les besoins, et avec l'accord du bureau le surplus a été mis en réserve pour d'autres soins urgents.

La présidente présente les candidats au nouveau Conseil d'Administration : Maddy Lachèvre ne se représente pas en tant que Vice-Présidente, Dominique Comoretto ne se représente pas au Conseil d'Administration, Jean-Mary Lachèvre est candidat en tant que Trésorier Adjoint. Jean-Mary Lachèvre est adhérent actif depuis plus de 6 mois et selon les statuts 6 mois sont nécessaires. A l'unanimité, l'assemblée accepte cette candidature. Il est procédé au vote.

Résultats du vote : élection à l'unanimité (10 voix exprimées) du nouveau Conseil d'Administration, composé de Aurélie LAMBERT (Présidente), Laetitia LINGUET (Secrétaire), Laurence HOUARD (Secrétaire Adjointe), Bruno LAMBERT (Trésorier), Jean-Mary LACHEVRE (Trésorier Adjoint), Laurence ABAD, Elisabeth DELAHAYE, Aurélie JAULIAC, Patricia ROUSSIN et Alain ROUSSIN.

Révision des Status de l'association :

- Les membres adhérents actifs : sont des personnes physiques, bénévoles de l'association. Ils ont acquitté la cotisation statutaire des membre adhérents fixée annuellement par l'Assemblée Générale (15€ en 2014). Ils participent régulièrement et pleinement à la vie de l'association depuis plus de six mois. Ils sont détenteurs d'une carte, délivrée uniquement par un représentant de l'association, désigné par le bureau. Ils sont membres de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration avec voix délibérative.
- Les membres parrains : sont des personnes physiques qui acceptent de parrainer un ou plusieurs chats. L'Assemblée Générale fixe la participation libre du parrainage (pour 2014). Ils ont le droit de participer à l'Assemblée Générale avec voix consultative.
- Le Conseil d'Administration : L'association est administrée par un Conseil comprenant de trois à quinze membres adhérents actifs élus lors de l'Assemblée Générale par moitié chaque année. Ses membres adhérents actifs sont rééligibles. La première année, les membres adhérents actifs sortants sont tirés au sort.

L'Assemblée Générale se termine vers 20h00 et les participants se rassemblent pour partager le pot de l'amitié.

Toute remarque ou demande des rectification sur ce compte-rendu est à exprimer par écrit au plus vite auprès de la présidente, merci !

COTISATION 2014 : penser à la régler au plus vite, n'attendez pas les relances et les rappels SVP ! Minimum 15€, à envoyer à L'Amour des Félines – Maison des Associations – boîte n°12 – 465 rue de Paris – 76300 Sotteville-lès-Rouen. Chèque à libeller à l'ordre de L'Amour des Félines. MERCI !

Association L'Amour des Félines – Maison des Associations – boîte n°12 – 465 rue de Paris – 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
Tél : 02 35 73 62 63 – 06 76 04 78 84 – courriel : lamourdesfelins@hotmail.fr – <http://lamourdesfelins.wifeo.com>